

RÉNOVER POUR ÉCONOMISER

> Le chauffage représente
65 % de la facture énergétique
des logements.

> 30 % : la part d'économie possible
après l'isolation d'une maison
construite avant 1975.



Faites comme François de Thouars,
contactez l'Espace Info Energie
de la Communauté de Communes
et bénéficiez de conseils neutres
et gratuits pour votre projet de rénovation
ou de construction. **05 49 66 68 63.**



CHIFFRES
- CLÉS -

**Pour une maison rénovée au niveau basse consommation,
il est possible de se chauffer pour 1 € par jour !**

+ 10% de valeur à la revente pour un logement rénové.
1 300 kg eq. CO₂/an évités grâce à l'isolation des combles
d'une maison de 100 m².



JE RÉNOVE
ma maison

TU ISOLES
la tienne

ON CONSOMME
moins d'énergie